

Rivoluzione



N° 05

U ghjurnale di i Patrioti Partighjani - Manca Nazionale

Cap ' articulu

Pè u 2006 ci pare chì tutti i movimenti pulitichi parlanu di « u suciale ». Ci vuleria à esse cecu pè ùn tene contu di u pesu di più in più maiò di l'antagunisimi suciali in Corsica.

L'andatura di i pulitichi nustrali (a u livellu di a parolla, bel'intesu) corrisponde dunque à una nessecità oggettiva. Tocca avà à analizà u fondu di i pruposti di l'unu è di l'altu.

Cumè indè a Manca Francesa indè l'anni 80, s'infrugna pianu pianu indè u campu nazionalistu u Rifurmismu à l'usu « Keynes ». A chì trattà di una pulitica di grandi cantieri pè rilancià l'impieghi (Rinnovu), à chì prupone un 'Statutu di residente' (C.N.I) è più generalmente si sente parlà di « Ghjustizia Suciale » (P.N.C, Chjamà). In tutti i casi, ch'elle fussenu suluzione à l'usu « New Deal », misure prutezziunistiche ò carità burghesa ùn si trattà micca di manera palesa è franca di rimette in causa u sistema capitalistu, nè mancu u liberalismu.

Sambucucciu a scumbattutu u feodalismu, Pasquale di Paoli a munarchia, mà oghje, pè a maiò parte di i rispunsivuli nazionalisti, indè u discorsu ideologicu, ùn hè più d'attualità di scumbatte u sistema duminante, causa storica ►►

Au centre de la cible politico mafieuse : Le Littoral



L'entreprise de prédation perpétrée par des secteurs du grand banditisme se poursuit, en s'amplifiant. Pas une parcelle de terre proche de notre littoral qui ne soit désormais convoitée. Ainsi, dans les alentours immédiats de la commune de Bunifaziu, dont le maire est Monsieur Aiti Lantieri, fleurissent des projets, portés par des affidés de gangs et financés par des sommes importantes en recherche d'un recyclage impératif.

Face à cette déferlante, dont le tout tourisme favorise l'essor, des associations se sont depuis longtemps mobilisées, soutenues par la majorité de la population, afin de mettre en échec la privatisation de nos espaces naturels.

Le courage, la ténacité et l'engagement exemplaire de ces femmes et de ces hommes se heurtent à la passivité ou à la duplicité de trop nombreux élus qui fuient devant le péril mafieux ou d'autres, lui servant de cache-sexe.

Aujourd'hui, il n'est plus de place pour des atermoiements ou pour la prise en compte d'arguments aussi mensongers que révélateurs d'intérêts à peine masqués. Le développement de la Corse ne souffre pas des effets des lois montagne et littoral. C'est la démente course aux profits et un système uniquement basé sur la rentabilité qui menacent notre pays.

Les défenseurs de nos espaces naturels, eux, oeuvrent pour le bien commun et leurs combats sont ceux des milliers de Corses qui soutiennent le Collectif pour la défense de la « Loi Littoral ». Parce que cette terre est propriété collective, comme le sont l'eau et l'air, elle demeure et restera inaliénable.

» di l'imperialisimu è di u culunialisimu. Hè vera, u cunfrontu di duminazione indè a sucietà Corsa ùn so micca simili à quelli di i seculi passati, perchè i rapporti di pruduzione hannu cambiatu di natura, è u cuntestu internaziunale ùn hè manc'ellu più u listessu. Eppure, u cunfrontu di e forze suciale, ellu, ùn ha micca cambiattu !

I travagliatori custituiscennu sempre a forza maiuritaria indè à u corpu suciale Corsu, è ùn hannu micca nè à u puteru puliticu, nè à u puteru economicu. Peghju, ùn so mancu piazzati à a direzzione di a lotta d'emancipazione di u nostru populu.

U fattu culuniale in Corsica impone di manera oghjinca a cultura è l'ideologia duminante burghesa, ciò chì pò spiegà u sviluppu attuale di a burghesia nantu à a nostra tarra. Noi, militanti Rivoluzionarii, ùn pudemu micca accità issa doppia duminazione chì cundanna à morte à u populu corsu.

Si dice indè noi chì « U techju ùn crede u famitu », eccu quì un vechju dettu popularu chì face nasce a necessità storica per i travagliatori d'organizà si da per elli. Un pò esse u puteru di una minorità di sfrutatori ch'averà qualchi intaressi à organizà u bè cumunu è a soddisfazione di i bisogni cullettivi.

In fatti, ch'ella sià bè capità dà tutti , i travagliatori ùn hannu micca bisognu di e 'soluzione' di a burghesia ò di a carità di i manghjoni.

U puteru u più democraticu, in Corsica cumè in altrò, sarà quellu di i più numarosi :

I Travagliatori.

O Dimucrazia suciale ò caricatura di Dimucrazia.

Sentier du littoral :

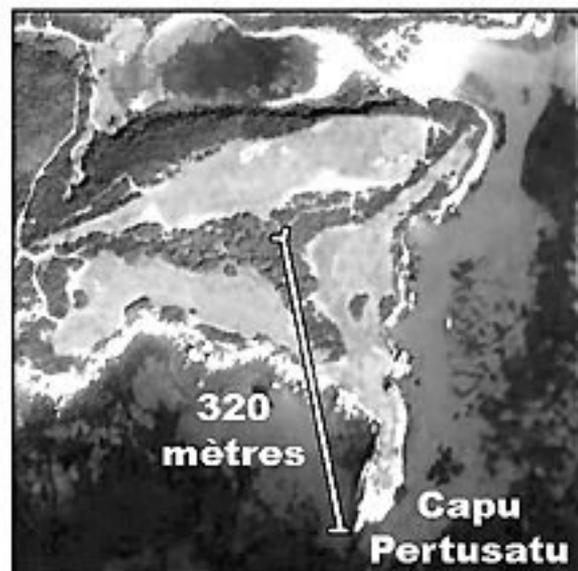
“ Une bataille décisive pour le bien commun ”

Au début de la colonisation française, les terres communes exploitées collectivement furent inventoriées par les géomètres du plan Terrier et volées aux paysans par des officiers français et autres pionniers au nom ' du développement économique de l'île '. Ces terres devinrent par la suite des biens communaux, raflés durant la période révolutionnaire par des notables ruraux corses. Aujourd'hui la Corse connaît à nouveau une agression majeure contre le bien commun, perpétrée par les nouveaux SGIÒ .

En effet, l'idée légitime de délimiter un « Sentier du littoral » devant garantir la propriété collective des rivages se heurte frontalement aux plans des nouveaux voleurs, nouvelle caste locale anti-sociale nourrie au dogme capitaliste et ennemie déclarée d'une tradition immémoriale du peuple corse.

Le rivage de la mer relève des "choses communes", c'est-à-dire qu'il est géré par la puissance publique, et ce depuis l'époque romaine, où déjà une autorisation était nécessaire pour construire sur le bord de la mer. Le libre accès à la plage relevait donc du *Res Communes* et plus généralement du *Res Universitatum*, les littoraux étaient des biens communs qui appartenaient au genre humain. Aucun régime, depuis des siècles n'a remis en cause cette notion en Corse, jusqu'à aujourd'hui, âge d'or de la pègre claniste et maffieuse.

Les militants politiques et associatifs qui luttent pour la matérialisation du sentier ne peuvent que constater au quotidien un front commun objectif du clan, de la mafia, des grands groupes financiers et de certains services de l'Etat (D.D.E) contre le libre accès de tous à nos rivages. Trois exemples concrets illustrent parfaitement cet état de fait :



SPERONE :

Le groupe DEWEZ, propriétaire du Golf de Sperone, a purement fait déplacer le sentier du littoral à l'intérieur des terres, isolant u Capu Pertusatu, lieu important de notre mémoire collective, de tout accès public. Pour imposer son arbitraire il ne lui est même plus nécessaire aujourd'hui de payer un impôt dit révolutionnaire.

A TESTA VENTILEGNE :

Le Conservatoire du littoral, faisant fi de sentiers communaux multiséculaires chers aux habitants de Figari, a réalisé un véritable écrin autour de terrains constructibles. »

» Cela est très courant en Sardaigne, où, au nom de la protection, on sanctuarise les alentours des demeures bourgeoises. Soyons certains que la Brise de Mer en plein « boom » économique dans l'extrême-sud ne laissera pas passer une telle opportunité. En résumé, Protection du site oui... Mais contre les indigènes locaux.

PIANOTTOLI CALDAREDDU :

Là, le sentier se heurte frontalement aux clôtures de Mr Polverini, qui bénéficia durant un laps de temps d'un écran de fumée administratif.

Dénoncé à juste titre, le champion de la France Eternelle, ennemi historique de l'Università ose écrire dans l'unique quotidien « que les attaques nominatives sont étrangères à notre veille culture ».

Elle a bon dos « A Nostra Cultura » quand il s'agit de tout justifier. Le mouvement national ayant été vidé de son socle subversif, le label « 100% pur corse » est très à la mode pour s'autoriser à privatiser le littoral et vendre la Corse au plus offrant. Mais notre histoire est têtue, en Corse les ennemis du bien commun ont toujours été identifiés, dénoncés publiquement et combattus.

Et il en sera toujours ainsi tant qu'il restera un corse avec un peu de dignité et une conscience collective, surtout. Pasquale de Paoli se plaisait à le dire :

« la réaction contre l'arbitraire est une seconde nature chez les Corses ».

La Question des Détenus

La question des détenus qui se réclament d'un engagement politique fait l'objet de nombreuses déclarations en ce début d'année. La totalité des mouvements nationalistes s'est donc prononcée pour un soutien où l'approche humaniste prend le pas sur la démarche purement militante. Les militants révolutionnaires pour le droit à l'autodétermination ne sont pas en retrait sur cette question : notre approche demeure politique et le restera. Avant que d'en traiter ici, abordons d'autres aspects régulièrement soulevés par les défenses et les divers comités de soutien.

Des dizaines de personnes sont aujourd'hui détenues dans les murs des prisons françaises, soit en attente d'un jugement, soit déjà lourdement condamnées, particulièrement par le fait de tribunaux uniquement composés de magistrats professionnels. La détention préventive est abusivement utilisée, pour des motivations qui tiennent plus de considérants politiques que d'une appréciation juridique. C'est ainsi que des personnes peuvent rester jusqu'à six longues années à croupir entre quatre murs. À l'évidence, le délire du « tout répressif et du tout sécuritaire », largement partagé dans les milieux politiques

français, est directement à l'origine de ces pratiques attentatoires au principe d'une justice équitable et garante des droits les plus élémentaires. Affirmer que nous sommes désormais confrontés à une justice d'exception ne relève donc pas de la propagande mais d'une indéniable et grave réalité. Au regard de cette situation, nous nous sommes déjà prononcés pour la dissolution de la quatorzième chambre et pour le strict respect des procédures en vigueur. L'éloignement géographique compte parmi les mesures les plus iniques puisqu'il s'agit plus de pénaliser pécuniairement les familles et les emprisonnés que de répondre à de fumeuses et improbables mesures de sécurité.

Le rapprochement en Corse de l'ensemble des détenus demeure une revendication qui dans son aboutissement serait conforme à une amorce de respect des droits de l'Homme.

La prison et tous les systèmes répressifs ne sont que des réponses destinées à réguler brutalement les contradictions engendrées par des modèles de société où la violence des dominants s'exerce en amont puis en aval. « Les droits communs » sont des produits de ces systèmes, y compris dans leurs pratiques

dites « délinquantes ». Une autre classification, non admise en droit, concerne les personnes se réclamant d'une idéologie ou d'une cause, ce qui leur confère de la part des divers soutiens exprimés un statut de « prisonniers politiques ». Bien que ne partageant pas les arguments des tenants des diverses mouvances dites clandestines, nous prenons en compte ce positionnement sans que cela se traduise mécaniquement par un soutien aux thèses ou actions mises en œuvre. Ce qui nous autorise à dire que les parodies de justice en cours ne seront définitivement écartées qu'à la condition d'une justice voulue, maîtrisée et pratiquée par les couches populaires de Corse. Ce qui signifie entre autres aspects que tous les individus coupables d'actes racistes et xénophobes, d'homicides, d'extorsions de fonds, de violences sexistes et de violences sociales doivent répondre de leurs actes aujourd'hui comme demain et ce, sans que l'ombre d'une ambiguïté ne puisse subsister.

La question des emprisonnés politiques quant à elle ne peut faire l'objet de pressions de la part de l'Etat. C'est pour cette raison que l'accession au droit à l'autodétermination ne doit pas être liée au sort des détenus.



Pasquale de Paoli :

Révolutionnaire, et militant pour la laïcité.

« Celui qui écrit le passé contrôle le futur ».

Ce propos Orwellien convient aux débats de l'heure dans lesquels une offensive idéologique tente de remettre en cause et de remodeler les fondements de la Révolution Paoliste et l'ancrage philosophique du « babbu di a Patria ».

Les historiens staliniens du Clan et la prose préfectorale ont déjà réécrit l'histoire en déformant les faits durant la Révolution Française, mais aujourd'hui les réécritures sont aussi le fait de nationalistes (corses ou français) qui tentent d'opposer la Révolution Corse à la Révolution Française, et par un exercice de style douteux, à la Révolution Bolchevique. Au passage, Pasquale de Paoli devient un champion des curés et de l'occident chrétien opposés à la Révolution sanguinaire des Guillotines.

L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de justifier une continuité historique conduisant à légitimer un projet politique où la vie publique corse serait dominée par la religion chrétienne et où chaque bon corse serait forcément opposé aux principes républicains français issus des « Lumières » et bien sûr anti-communiste de surcroît. Du coup, le responsable fasciste Olivier Martinelli affiche sans complexe des sympathies nouvelles et quelques contacts avec des

nationalistes corses.

A Manca Nazionale ne laissera pas passer cette entreprise de pollution intellectuelle qui souille notre mémoire collective.

Un recadrage historique s'impose.

En novembre 1755, la Corse devint le premier état appliquant la souveraineté populaire, la séparation des pouvoirs et le droit de vote des femmes.

Pasquale de Paoli, homme des Lumières revendique toutes les libertés individuelles (opinion, expression, réunion, liberté de culte et tolérance religieuse etc...), il a donc travaillé à l'éducation du peuple corse dans le but de forger une élite nationale critique et en capacité de raisonner.

La liberté de culte affirmée en Corse dès 1760, la création de l'Université à Corti vont dans le sens de ce nouvel esprit européen des Lumières. Les cours dispensés à l'université sont gratuits et aux côtés des enseignements de théologie figurent en bonne place tous les philosophes des Lumières. Mirabeau et Robespierre diront, en 1790, que la révolution de Corse est la première des révolutions occidentales du XVIIIe siècle, avec un rapport implicite de filiation concernant la Révolution Française.

Le profond attachement de Paoli aux principes de la Révolution française ne saurait être remis en

cause, et les exemples ne manquent pas. Nous évoqueront ici l'un des plus significatifs.

Lors de l'institution de la Constitution civile du Clergé, le parti Paoliste a choisi sans aucune ambiguïté le camp révolutionnaire contre la réaction religieuse. En Juin 1791, à Bastia, le jour de la Sant'Erasmu, dans l'église San Ghjuvan Battista, le sermon du curé défenseur Vidau, déclenche une émeute religieuse contre-révolutionnaire.

Pasquale de Paoli, commandant en chef de la Garde Nationale, aidé de quatre commissaires de la République, décide de se rendre à Bastia à la tête de 7000 gardes nationaux, recrutés dans l'intérieur de l'île. Les élus municipaux et le procureur sont désignés à l'Assemblée Nationale Constituante comme coupables de lèse nation, et sont arrêtés. La population de Bastia est désarmée et soumise à une répression mémorable. C'est, pour les gardes nationaux corses, l'époque de la **Cucagna di Bastia**.

La façon dont Paoli a préparé ses partisans à ce choix politique crucial, l'étalage de ses convictions durant la période révolutionnaire transparaît dans une lettre peu connue que nous publions en partie dans les colonnes de « Rivoluzione », et qui provoquera sans doute des débats.

- Documents -

Le 1er mai 1791, Pasquale de Paoli se trouve à Bastia et observe l'agitation contre-révolutionnaire d'inspiration religieuse. Il relate cette période à Bartolomeo Buonaccorsi (Calenzana), notable issu d'une famille paoliste. Voici quelques extraits de cette lettre.

Bastia 1^o Maggio
Rev^{mo} Sig^{ro} Buonaccorsi

Vorrei che veniste all'assemblea per illuminare qualche cieco, e per far vedere che la gente pia, ed informata ad i canoni, e della storia ecclesiastica, non trovano a ridire contro i decreti dell'Assemblea. Questa è l'ultima speranza che hanno li nemici della nostra patria, vorrebbero colla vittoria del nostro popolo, alienarsi l'amore dell'assemblea, e del popolo francese, perche ci abbandonassero al nostro mal destino. Vorrebbe forse il nostro popolaccio, pagare un'altra volta decime, e promizie?

EXTRAIT 2

(...) Nous voir privés de tant de deniers qui nous arrivent de France tous les jours, de nous priver d'environ quatre millions par an, qui entrent dans notre pays quand il est unit à la France, et du bénéfice d'un drapeau français ? Quel peuple ingrat, et aveugle (...)

suadere malorum. Incepit, obsecras, omni patientis, et sermone. Il punto è più delicato di quel che il popolo si immagina, ne li preti ignoranti, o fanatici possono combinarsi le conseguenze che può avere la loro vittoria, e li preti che può dare alle corti interessate ed agli ambiziosi fautori del Dissotismo

EXTRAIT 1

Je voudrais que vous veniez à l'assemblée pour illuminer quelques ciers et pour faire voir aux gens pieux, en étant informé des canons de l'histoire ecclésiastiques, qu'ils ne trouvent rien à redire contre les décrets de l'Assemblée.

Ceci est l'ultime espoir qu'ont les ennemis de notre patrie. ils vaudraient, avec une victoire de notre peuple, nous aliéner l'amour de l'Assemblée, et du peuple français, pour qu'ils nous abandonnent à notre mauvais sort. Ils voudraient certainement que notre pauvre peuple, paye une fois de plus la dime, (...)

di vedermi privo di tanti denari che ci vengono da Francia alle giornate, di privarmi di circa quattro milioni all'anno, che entreranno nel nostro paese quando è unito alla Francia, e del beneficio d'una bandiera franca? oh popolo ingrato, e cieco.

EXTRAIT 3

(...) le point est plus délicat que ce dont le peuple s'imagine, ni les prêtres ignorants, ou fanatiques ne peuvent combiner les conséquences que pourraient avoir leur victoire, et les prétextes qu'ils peuvent donner aux cours intéressées et aux antiques acteurs du despotisme (...)

Colons, patrons et scélérats



En dépit de la reculade récente de Chirac, il nous paraît indispensable de revenir sur un débat toujours d'actualité.

C'est dans un hémicycle quasiment vide qu'une poignée d'élus de la droite dite républicaine ont voté une loi dont un article souligne : « le rôle positif de la colonisation ».

Cet argument éculé nous parvient au-delà de la victoire de la Révolution Algérienne, des milieux de l'extrême droite, nostalgiques de l'Algérie Française et fidèles soutiens du monstre sanguinaire que fut l'OAS.

Voilà qu'une majorité de la représentation parlementaire française s'accorde pour saluer, « l'œuvre civilisatrice de la colonisation ». Décomplexée et sûre d'elle, la droite dévoile un peu plus son vrai visage et assume pour une grande partie sa filiation au fumier idéologique du siècle passé. Ces révisionnistes qui taisent tout de l'asservissement des peuples et des violences subies par ces mêmes peuples nient l'exploitation de l'homme par l'homme et tiennent dans le plus grand mépris la déclaration universelle des droits de l'Homme. En cela ils ont désormais leur place au Panthéon des droites françaises, celle des Maurras et Drieux La Rochelle de sinistre mémoire.

La radicalisation de l'UMP, dont cette loi n'est qu'un des multiples signes, tient à la volonté de son président qui lorgne sur l'électorat de l'extrême droite. Mais on

aurait grand tort de réduire l'action de ce parti à une seule course électorale. La boîte de Pandore une fois ouverte, libère de vieilles complicités entre les tenants du sabre et du goupillon, le patronat et les milieux de la finance. La revanche de cette droite s'inscrit dans les pas de ses prédécesseurs qui furent confrontés aux luttes du monde du travail et aux révoltes victorieuses des peuples colonisés.

En Corse, cet attentat perpétré contre la dignité des peuples soumis au joug colonial n'a trouvé aucun écho. Logique respectée de la part de la droite, inquiétante pour les lambeaux de la gauche, révélatrice de la dérive droitière de l'ensemble du Mouvement National englué dans les marais d'un nationalisme ossifié.

Pour notre part, avec nos moyens, nous invitons les anti-colonialistes conséquents à signifier haut et fort que le colonialisme était, est et reste un crime perpétré contre l'Humanité, un impérialisme, produit du vieux système capitaliste.

Education "nationale" : Entreprise moderne et fabrique de crétin

Oui, vous ne rêvez pas, l'Education nationale est aujourd'hui en voie de devenir une entreprise. L'objectif de rentabilité s'impose comme le maître mot chez nos gestionnaires zélés.

La loi Fillon, puis De Robien sur les remplacements en est une parfaite illustration puisqu'elle propose d'utiliser le personnel présent, professant dans d'autres disciplines afin d'effectuer les remplacements de courte durée de leurs collègues, en lieu et place des vacataires et contractuels traditionnellement sollicités à cet effet. Il n'y a pas de petites économies.

La sécurité des personnels enseignants est sacrifiée sur l'autel de l'austérité budgétaire, comme le démontrent de dramatiques et récents faits divers, en Essonne, à Vitry sur Seine et surtout dans notre pays. D'aucuns réclament même la mise en place d'un comité d'entreprise pour ce « mammoth » que l'on « dégraisse » insidieusement. L'implacable logique de privatisation gangrène ce qui fut jadis le bastion du service public.

Alors, comment s'étonner à l'idée que la sacro-sainte institution soit devenue une « fabrique de crétins » ? « Fabrique de crétins » par manque de moyens et surtout du fait de l'absence d'une vision progressiste et moderne de ce que doit être l'Ecole.

Ici comme ailleurs, qu'en est-il du projet de société à long terme ?

La fonte du budget consacré à l'Education nationale révèle à qui veut bien le voir et le



comprendre un choix idéologique des plus transparents : celui de l'abandon pur et simple de la priorité éducative.

L'Ecole devient tous les jours davantage un lieu de reproduction et d'amplification de l'aliénation et de la misère sociales. Les jeunes les plus précarisés, conditionnés par « le tout économique » pour n'être que des consommateurs, en quête d'argent facile en vue de satisfaire leurs besoins, n'identifient plus le cadre scolaire comme un possible « ascenseur social ». Les valeurs de l'Ecole semblent donc en grande partie décalées par rapport à celle d'une société en pleine mutation.

Les enseignants que l'on veut « polyvalents », taillables et corvéables à merci, ne sont plus considérés comme initiateurs d'une réflexion, d'un esprit critique à faire germer et stimuler chez l'élève, dont on doit faire un homme libre, mais comme simples compilateurs

tout juste bons à transmettre le « socle des savoirs fondamentaux » : lire, écrire et compter, selon le jargon et l'idéologie en vigueur.

Et que dire des circulaires ministérielles leur enjoignant de présenter à leurs chères têtes blondes, au nom d'une prétendue objectivité, « les aspects positifs de la colonisation » ? N'est-ce pas là le symptôme le plus criant du retour d'un fascisme décomplexé, ne prenant même plus la peine d'avancer masqué, comme au temps, que l'on croyait révolu, de la Quatrième République coloniale ?

Entre « fabrique de crétins », « grand bond en arrière », « sabre et goupillon » qui fleurent bon la Réaction, l'espace paraît bien étroit pour qui veut agiter les consciences, tenter d'œuvrer modestement à leur libération avec au cœur la certitude que le savoir n'est pas une marchandise.

Peuples en Lutte : Place aux débats de fond.

L'année 2005 aura été propice à des échanges très constructifs entre diverses délégations issues de nations dominées.

C'est à nos camarades sardes de Sardigna Ruja et d'A Manca Pro S'indipendentzia que nous devons deux initiatives majeures.

Durant le mois d'Avril à Pise et Florence s'est tenu un séminaire intitulé " Nazione senza stato nella la fortezza europa". Aux côtés de représentants Sardes et Basques, A Manca Naziunale a expliqué comment l'Etat Français était parvenu à imposer



ses interlocuteurs et son idéologie au sein du mouvement national en Corse. Ce fut l'occasion d'expliquer aux étudiants venus nombreux pourquoi des patriotes corses n'ont pas appelé à rejeter le projet Giscard, qui offraient les pires garanties aux états dominants.

Fin Novembre, à Sassari, un débat central porta sur les situations des nations en luttés et les stratégies de résistances actuelles. Etaient présents Catalans, Galiciens, Corses et un panel très varié de militants sardes du mouvement national et de la Gauche Italienne. Un débat très animé a profité à une assistance de 150 personnes. A Manca Naziunale a traité de l'importance de la nature de classe de la direction politique dans la capacité d'un peuple à résister. L'affaiblissement progressif de la résistance en Corse étant du à une sur-représentation de la petite bourgeoisie dont le seul projet national est l'adhésion au libéralisme européen.

Un militant issu de Rifondazione, a exprimé un désaccord évoquant la nécessité de réaliser l'unité nationale face à l'Etat dominant. L'idée d'un Front anti-colonialiste large est tout à fait réaliste entre nationaux et progressistes clairs sur des revendications démocratiques essentielles. Cela n'est malheureusement pas le cas en Corse où la démarche d'union en 2003 a montré les limites des visées néo-clanistes identitaires très éloignés d'une véritable bourgeoisie nationale corse en devenir. Sardigna Nazione expliqua que les patriotes ne devaient pas s'opposer sur le projet de société avant de se libérer du joug colonial (Air bien connu en Corse), sous peine d'affaiblir la lutte. La réponse d'A Manca Pro S'indipendentzia a été on peu plus claire, refusant de cautionner une vision démagogique dissociant l'engagement patriotique du projet politique et réaffirmant que la seule réponse efficace des peuples à l'impérialisme était l'indépendance et le Socialisme.

SUSTEGNU SOUTIEN

Sceccu (Chèque) - " Mr Federzoni "
Dominique Giacomoni
Rés. Savreux Bat B1
Chemin du Lorettu
20 090 AIACCIU

D'un contu à l'altru (Virement)
Mr Frédéric Federzoni
Crédit Agricole / CRCAM de Corse
Banque Guichet Compte Clée
12006 00011 73002024360 63

Leghjite è Sustenite una Stampa libera

Des archives, des dossiers exclusifs, un contact

WWW.MANCA-NAZIUNALE.ORG